

ECOLE ELEMENTAIRE et MATERNELLE de La Pierre Levée
RUE NATIONALE
17220 LA JARNE

CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

du mardi 16 janvier 2018

Présents :

Ecole maternelle :

Directrice : Mme JEZEQUEL-DAHURON

Enseignante : Mme LETRIBOT

Représentantes des parents d'élèves - Titulaires : Mmes BREGIER, COLOSIO et DUBRUN

- Suppléantes : Mmes LENOIR et VERGNAULT

Ecole élémentaire :

Directeur : Mr FLEURANT

Enseignants : Mmes ACCARY, LARMAILLARD et TEYSSÉDRE et Mr DUPONT

Représentantes des parents d'élèves - Titulaires : Mmes BURGAUD, COUMARIN, DELCROIX, RODRIGUES et VERGNAULT

- Suppléantes : Mmes DIARRASSOUBA, DUBRUN

et FAUQUEUX

Mairie :

Maire de la commune : Mr COPPOLANI

Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires : Mme THOUVENIN

Coordinatrice Enfance Jeunesse : Mlle SALOMON

Directrice Générale des Services : Mme KALBACH

Absents et excusés :

Mr FLORENTIN – Inspecteur de l'Education Nationale, représenté par les directeurs

Parents d'élèves : Mmes LAURENT et SORBE (suppléantes)

Mairie :

Mr GABUCCI Stéphane – conseiller municipal, membre de la Commission Scolaire

Ecole maternelle :

Mmes MANSOURI et SIGNORET – enseignantes maternelle

ORDRE DU JOUR :

Rythmes scolaires : Adoption de la nouvelle organisation scolaire à compter de la rentrée de septembre 2018

Secrétaires de séance :

Enseignante : Christine TEYSSÉDRE / Parent d'élève : Isabelle BURGAUD

Ouverture de séance : 18 h 40

1- Rappels

Les résultats de la consultation des parents d'élèves au sujet des rythmes sont rappelés :

- œ Une majorité des parents s'est prononcée en faveur de la semaine à 4 jours (dans la proportion de 60 % - 40 %)
- œ Il existe une forte disparité des votes entre la maternelle et l'élémentaire. En élémentaire, 66 % des votes se sont montrés favorables à la semaine de 4 jours, contre 32 % en faveur de 4 jours et demi et 2 % d'abstentions. Les proportions sont inversées en maternelle, sur un échantillon certes plus faible.

Un bref exposé des résultats de la réunion COPIL – PEDT du 20 décembre 2017 est fait :

- œ Le vote lors de la réunion du 20 décembre a produit les résultats suivants : une majorité des votants (comprenant les 8 enseignants de l'école, les 8 représentants des parents d'élèves et les deux représentants de la mairie) s'est exprimée en faveur de la semaine de 4 jours.
- œ Pour : 9 voix, contre : 7 voix, abstentions : 2 voix

2- Délibération

La question d'une éventuelle injonction de la hiérarchie de l'Education Nationale pour repasser à une organisation sur 4 jours est posée par les parents d'élèves. M. Fleurant répond que ce n'est pas le cas, au contraire.

Cependant, il est rappelé que La Rochelle ainsi que la majorité des communes de la CDA repassant à une organisation sur 4 jours, pour des raisons de cohésion territoriale, il sera difficile de maintenir une organisation sur 4,5 jours.

Il est procédé à un nouveau vote. Résultats :

- œ Voix pour revenir à une organisation sur 4 jours : 10 voix
- œ Voix pour un maintien à 4,5 jours : 6 voix
- œ Abstentions : 2 voix

L'organisation se fera donc sur 4 jours à compter de la rentrée 2018.

Les horaires seront les suivants :

- œ **Ecole maternelle :**
8 h 35 / 12 h 05
13 h 55 / 16 h 25
- œ **Ecole élémentaire :**
8 h 30 / 12 h
14 h / 16 h 30

La mairie indique qu'un accueil sera organisé le mercredi. Les contenus sont en cours de définition.

La séance est levée à 19h10.

Les secrétaires de séance,
Mme TEYSSÉDRE Mme BURGAUD

Les directeurs,
Mme JEZEQUEL M. FLEURANT